



Creation d'une sarl en depannage plomberie

Par **merighi**, le **26/02/2009** à **11:05**

Bonjour,

Actuellement salarié d'une grosse entreprise (Saint-Gobain-Emballages), je souhaite créer une SARL dans le domaine du dépannage plomberie. Existe-t'il une aide financière de la part de mon employeur pour cette création ?

Par **Tisuisse**, le **26/02/2009** à **13:27**

Bonjour,

Le mieux serait de lui poser la question car nous ne connaissons pas la politique d'aide de ce groupe.

Par ailleurs, la Chambre des Métiers du Bâtiment et la Chambre de Commerce et d'Industrie de votre préfecture ou sous-préfecture, sont à même de vous renseigner sur ce type de création.

Par **pierreec59**, le **26/02/2009** à **13:30**

Bonjour,

Si vous démissionnez, cela m'étonnerait que votre employeur vous accorde une aide pour

votre projet personnel.

Il serait aussi plus avantageux de vous arranger avec votre supérieur pour pouvoir vous faire licencier. (licenciement conventionnel)

Les aides pour la création étant beaucoup plus nombreuses pour un salarié licencié que pour un salarié démissionnaire.

Contactez-moi si vous souhaitez approfondir cette discussion.

Cordialement